COMPTE-RENDU

Sont présents :

M^mes^ Bergeron, Annie
Boivin, Laurie-Anne
Boulianne, Marie-Lou
Fortin, Rébéka
Lavoie, Karine
Paupe, Viviane
Tremblay, Audrey

MM. Larouche, Guy
Tremblay, Gilles

Sont absents :

M^mes^ Dubé, Nathalie
Gagnon, Johanny
Williams, Cathy

M. Guérin, Marc-Antoine

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1. Mot de bienvenue

M^me^ Rébéka Fortin, directrice de centre, souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de s'être déplacés au pavillon Laure-Conan pour assister à la présente rencontre.

1.2. Vérification du quorum

Le quorum est vérifié et atteint. La réunion débute à 16 h 15.

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Gilles Tremblay, président du CE, donne lecture de l'ordre du jour.

M^me^ Rébéka Fortin demande le report de deux points :

- *Point « 2.2. Budget 2024-2025 »*
  Le budget 2024-2025 n'est pas prêt à être présenté lors de cette rencontre étant donné que les paramètres financiers et les règles budgétaires du Ministère n'ont été reçus qu'hier, en fin de journée, qui sont envoyés, normalement, à la mi-mai.

  Le sujet est reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

- *Point « 5. Suivi du Conseil des élèves »*
  Le sujet ne sera pas discuté lors de cette rencontre, compte tenu qu'il n'y a aucun élève présent.

Aucun point n'est ajouté au point « *6. Sujets divers* ».

Adoption proposée par M^me^ Laurie-Anne Boivin
Secondée par M^me^ Audrey Tremblay

1.4. Lecture et adoption du compte-rendu de la séance du 17 avril 2024

Le compte-rendu de la séance du 17 avril est adopté avec dispense de lecture.

M^me^ Viviane Paupe souhaiterait que le compte-rendu soit diffusé dans les jours suivants la rencontre afin de s'assurer de la conformité des informations y figurant. La direction prend en note cette recommandation et effectuera les vérifications nécessaires en lien avec nos obligations ainsi que dans la séquence du travail administratif.

- Une correction au point « *2.2. Suivi budget du CE* » est demandée par M. Gilles Tremblay :

  Nous devrions lire :
  Ce point a été discuté au point « ~~2.2~~ **2.1.** Budget du centre ».

  *Approbation proposée et secondée au point « ~~2.2~~ **2.1.** Budget du centre »*

Adoption proposée par M^me^ Marie-Lou Boulianne
Secondée par M^me^ Viviane Paupe

1.5. Suivi au compte-rendu de la dernière rencontre

M^me^ Rébéka Fortin fait un suivi des points suivants :

- *Point « 4.6. Partenariat Cégep – Résultats » (Point 1.5. Suivi au compte-rendu de la dernière rencontre)*
  Les élèves dont leurs résultats demeuraient en suspens ont tous réussi leur parcours du Cégep.

- *Point « 2.1. Suivi budget du centre » / « Perfectionnement – rôle d'enseignants mentors »*
  Il était mention que « *Les sommes seront épuisées complètement à la fin de l'année scolaire* », cependant, une des enseignantes-mentores a quitté ses fonctions en début avril. Le salaire déjà imputé d'avril à juin, l'enseignante n'a pas été remplacée étant donné que l'année scolaire tirait à sa fin. Les sommes restantes pourront être réutilisées afin de combler les écarts pour l'ensemble des enseignants-mentors du Centre de services scolaire.

- *Point « 2.1. Suivi budget du centre » / « Accueil et francisation en FGA – M-15164 »*
  Un montant de 152 000 $ a été reçu par le Ministère sur une somme estimée au préalable à 189 000 $.

- *Point « 3.1. Retour sur la consultation de la composition du CE »*

  - *Représentant des enseignants : En attente du résultat*

    Les représentants des enseignants ont tenu une rencontre lors de la rencontre générale de la journée pédagogique du 21 mai pour finaliser leur consultation.

    Résultat : Deux représentants sont suffisants.

2. SUJETS D'APPROBATION

2.1. Budget 2023-2024

M^me^ Rébéka Fortin présente le « *Suivi budgétaire 2023-2024 au 3 juin 2024* ».

- Accueil et francisation en FGA – M-15164
  Un déficit de 204 079 $ est à prévoir à la fin de l'année scolaire dû à la réception d'un budget inférieur par le Ministère. Cette dépense supplémentaire sera couverte par le budget du salaire des enseignants (masse salariale).

- Rôle enseignant mentor
  Il est à noter que les mesures « *Mentorat des enseignants – M-15153* » et « *Libération occasionnelle des mentorés* » seront reconduits l'an prochain permettant ainsi d'avoir plus d'heures de mentorat, considérant que les sommes reliées à la « *libération occasionnelle des mentorés* » étant plus difficile à dépenser dû au manque de suppléants pour la libération des enseignants.

- Soutien à la persévérance-rattrapage
  Le montant de 30 216 $ sera écoulé en fin d'année scolaire. Cette somme avait été octroyée par le Ministère à la suite des journées de grève du personnel scolaire dans le but de permettre à travailler sur la persévérance et la relance des élèves en FGA.

- Conseil d'établissement
  Aucune dépense à ce jour.

  La direction précise que le budget présente un solde de 784 012 $ à laquelle on doit y déduire les « Investissements des centres FGA » au montant de 176 559 $, représentant ainsi un solde réel de 607 453 $ actuellement. Le CFGA annonce un surplus approximatif de 600 000 $ à la fin de l'année scolaire 2023-2024.

Approbation proposée par M^me^ Viviane Paupe
Secondée par M. Guy Larouche

2.2. Budget 2024-2025

Le sujet est reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

2.3. Budget du CE

Ce point a été discuté au point « *2.1. Budget 2023-2024* ».

Approbation proposée et secondée
au point « 2.1. Budget 2023-2024 »

2.4. Frais de volumes

M[me] Rébéka Fortin présente la « *Liste de prix 2024-2025 – Cahiers d'exercices* ». Aucun changement majeur n'est apporté au prix des cahiers d'exercices en comparaison à l'an dernier, mise à part les ajustements provenant des fournisseurs. Le coût chargé aux élèves est le prix coutant des volumes et du matériel dans lequel ils écrivent, dessinent et découpent, d'après la *Loi sur l'instruction publique* (LIP).

La direction ajoute que l'agenda pourra faire partie du matériel vendu à l'élève.

Approbation proposée par M[me] Audrey Tremblay
Secondée par M[me] Laurie-Anne Boivin

2.5. Normes et modalités 2024

M[me] Rébéka Fortin présente le « *Guide des normes et modalités d'évaluation des apprentissages en formation générale des adultes* ». Elle précise que c'est un document obligatoire et qu'il doit être révisé à chaque année en respect de nos obligations légales. C'est la référence utilisée en ce qui a trait à l'évaluation des élèves. Elle souligne que la nouveauté 2024 consiste au retrait du test d'évaluation en éducation générale (GED); il n'est plus offert par le Ministère. La direction précise que ce guide est accessible sur le site Web du CFGA.

De plus, il est possible pour un élève de demander une révision de note s'il juge que son résultat est insatisfaisant. Le formulaire est également disponible sur le site Web du CFGA.

Approbation proposée par M. Guy Larouche
Secondée par M[me] Karine Lavoie

2.6. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

M[me] Rébéka Fortin présente le « *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence* » et donne lecture de l' « *Évaluation des résultats CFGA 2023-2024* ». Elle indique que le plan de lutte a été revu afin de répondre aux nouvelles obligations légales. Le formulaire de dénonciation, traité en toute confidentialité, sera présenté à chaque accueil des élèves. Une fois par année, des statistiques seront prélevés à partir de *Formel*, dans le but de connaître le nombre de dénonciations pour la rédaction du rapport annuel.

En nouveauté cette année, une personne peut faire appel directement au protecteur de l'élève pour dénoncer une situation de violence à caractère sexuel.

M[me] Viviane Paupe demande d'apporter une précision au *point « 6. Confidentialité »* présent sur le document « *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024* », comme suit :

> « Les mesures de confidentialité à mettre en place pour assurer le suivi lors d'un acte de violence à caractère sexuel / Rappel ~~au personnel psychosocial~~ **à l'équipe** *Intervenir face à des comportements sexualisés et lors d'un dévoilement d'agression sexuelle en milieu scolaire.* »

La direction demandera que cette précision soit apportée au plan de lutte.

Le Conseil d'établissement approuve, par résolution, le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024.

Approbation proposée par M[me] Laurie-Anne Boivin
Secondée par M[me] Karine Lavoie

2.7. Code de vie 2024-2025

M[me] Rébéka Fortin présente le « *Code de vie 2024-2025* » et fait état des principaux changements. La direction attire l'attention sur les mesures d'accompagnement de l'élève permettant un climat positif d'apprentissage.

Approbation proposée par M[me] Viviane Paupe
Secondée par M[me] Karine Lavoie

2.8. Rapport annuel du CE

M. Gilles Tremblay donne lecture du « *Rapport annuel du conseil d'établissement* ».

- Une correction au point « *2.3 Résultats obtenus au terme des activités réalisées et des décisions prises par le conseil d'établissement* » est demandée par M[me] Rébéka Fortin.

  Nous devrions lire :
  1. La tenue des différentes rencontres du Conseil ont permis d'aller de l'avant avec le dépôt des différentes mesures notamment : M-15161 – volet 1 / ~~OR (Option Réussite) et USO (Univers social)~~ **Agent à la persévérance scolaire**, M-15161 – volet 2 / Bas-Saguenay et Mobilité, M-15161, volet 3 / Littératie familiale.

  Cette correction sera apportée au document avant la signature du président.

Approbation proposée par M. Guy Larouche
Secondée par M[me] Laurie-Anne Boivin

2.9. Dépôt de projet (résolution)

M^me^ Rébéka Fortin donne lecture du formulaire de présentation de la demande d'aide financière pour l'appel du projet « *Contrer la violence conjugale et familiale en contexte autochtone* ». Cette aide financière d'un montant de 250 000 $, sur trois ans, permettra de bonifier l'offre de services du groupe MAMU, en partenariat avec le *Centre Mamik Saguenay*. Cette démarche assurera la pérennité du groupe MAMU pour encore plusieurs années.

Le Conseil d'établissement approuve, par résolution, le dépôt du projet d'aide financière « *Contrer la violence conjugale et familiale en contexte autochtone* » offert aux élèves du groupe MAMU.

Approbation proposée par M. Gilles Tremblay
Secondée par M^me^ Audrey Tremblay

2.10. Services éducatifs dispensés

M^me^ Rébéka Fortin présente la « *Planification des services éducatifs adultes dispensés 2024-2025* ». Elle précise que c'est un document obligatoire et qu'il doit être présenté au Conseil d'établissement et au Conseil d'administration du Centre de services scolaire. C'est un document conjoint avec la formation professionnelle et le Service aux entreprises. Il représente l'ensemble des services éducatifs offerts aux adultes.

3. SUJETS DE CONSULTATION

3.1. Calendrier des rencontres du CE 2024-2025

M^me^ Rébéka Fortin présente le « *Calendrier des rencontres 2024-2025* ».

- Première rencontre : 9 octobre 2024;
- Deuxième rencontre : 11 décembre 2024;
- Troisième rencontre : 12 février 2025;
- Quatrième rencontre : 9 avril 2025;
- Cinquième rencontre : 11 juin 2025.

Les membres du CE sont en accord avec les dates soumises au calendrier des rencontres.

Il est à noter que les représentants des groupes socioéconomiques et sociocommunautaires de notre territoire seront sollicités, par courriel, en début d'année afin de faire connaître leur intérêt à renouveler leur candidature pour l'année scolaire 2024-2025.

4. SUJETS D'INFORMATION

4.1. Portrait de la clientèle

M^me^ Rébéka Fortin présente le « *Rapport de suivi – 2024-06-01* ». Il fait état du nombre total d'élèves par organisation et indique la raison du départ. Elle explique sommairement chaque organisation. La réalité à l'éducation des adultes étant qu'à cette étape-ci de l'année scolaire, la clientèle commence à quitter leur formation pour les emplois d'été ou par la réussite de leur parcours académique.

La direction ajoute que le début des cours « *iPad 2* » et « *Informatique de base 2* » est confirmé pour septembre prochain.

Une offre de service est lancée pour pouvoir débuter prochainement les cours « *iPad 1* » et « *Informatique de base 1* ».

4.2. Résultats du sondage

M[me] Rébéka Fortin présente le « *Sondage 2023-2024* » réalisé auprès de 402 répondants. Les questions ouvertes avaient été proposées par le comité persévérance pour, ensuite, être analysées dans le but de faire ressortir des recommandations pour l'an prochain.

Voici la question demandée par le Conseil d'établissement :

> En lien avec le déploiement de notre nouvelle image et du nouveau logo du CFGA des Rives-du-Saguenay, avez-vous vu ou entendu à au moins une reprise une action de visibilité, telle que :
>
> - Affichage sur les autobus et dans les abribus
> - Message radio
> - Publicité sur le fil Facebook
> - Autre

Elle souligne que les élèves de tous les pavillons ont été sondés le 18 avril 2024.

De plus, les vidéos « *Reels* » ont beaucoup circulé sur les médias sociaux et les résultats ont été étonnants.

4.3. Cours d'été

M[me] Rébéka Fortin précise que le CFGA est actif tout l'été, par la supervision de stages et le maintien des services auprès de certains partenaires en intégration socioprofessionnelle. À partir du 29 juillet, les cours débuteront en formation générale (français, mathématique, sciences et anglais), du lundi au jeudi, au pavillon Laure-Conan.

4.4. Lettre de remerciement – Programme « Cuisine ton avenir »

M[me] Rébéka Fortin présente la lettre de remerciement qui a été acheminée à la cheffe invitée de la Tablée des chefs, qui a offert des ateliers « *Cuisine ton avenir* », aux élèves du groupe Option Réussite, du pavillon Laure-Conan.

4.5. Calendriers des activités – Mai / Juin

M[me] Rébéka Fortin présente les « *Calendriers des activités – Mai / Juin* » des pavillons Laure-Conan et Durocher.

Elle souligne les événements suivants :

- *Gala Reconnaissance* : 5 juin
  Les élèves finissants, autant en formation générale qu'en francisation, ont été soulignés, en plus de ceux qui ont atteint leurs objectifs scolaires. Une mention spéciale a été adressée aux élèves persévérants. Les trophées en bois ont été réalisés par les élèves des plateaux de travail du pavillon 216.

- *Projet intégrateur – Pavillon Durocher*
  M^me^ Laurie-Anne Boivin indique que les kiosques ont été très intéressants, mettant ainsi en valeur les élèves en intégration sociale. La direction précise que ce projet en est à sa deuxième année.

M^me^ Audrey Tremblay propose qu'un calendrier des activités du pavillon 216 soit conçu, s'ajoutant à ceux des pavillons Laure-Conan et Durocher. La direction évaluera la possibilité de créer un calendrier collaboratif englobant les activités qui ont lieu dans tous les milieux.

4.6. Portrait des activités du centre

M^me^ Rébéka Fortin présente les « *Activités scolaires et parascolaires* ». Beaucoup d'activités ont lieu avec les élèves des différentes organisations permettant d'offrir un milieu scolaire vivant et stimulant.

La direction souligne l'événement *Amishk* (dissection de castors) qui a eu lieu le 17 mai dernier, au Centre Mamik Saguenay avec les élèves du groupe MAMU. Une vidéo est disponible sur leur page *Facebook.*

4.7. CFGA Nouvelles – Mai / Juin

M^me^ Rébéka Fortin présente les « *CFGA Nouvelles – Mai / Juin* ». Ceux-ci avaient été envoyés par courriel aux membres dès leur diffusion.

5. SUIVI DU CONSEIL DES ÉLÈVES

Le sujet ne sera pas discuté lors de cette rencontre, compte tenu qu'il n'y a aucun élève présent.

6. SUJETS DIVERS

Aucun point n'a été discuté.

7. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 17 h 58.

Proposée par M^me^ Viviane Paupe
Secondée par M^me^ Laurie-Anne Boivin

La direction remercie les membres d'avoir fait partie du Conseil d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay, cette année.

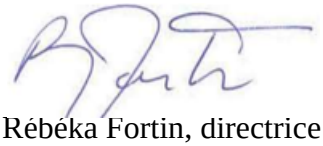

Rébéka Fortin, directrice de centre
CFGA des Rives-du-Saguenay

Gilles Tremblay
Président du CE